

La Zone à Faibles Emissions – mobilité (ZFE), quel impact pour les familles ?

Les Zones à Faibles Emissions (ZFE-mobilité) ont été créées pour protéger les habitants des villes et métropoles, où la pollution de l'air est importante. Dans le périmètre d'une ZFE-mobilité, seuls les véhicules les moins polluants sont autorisés à circuler.

Depuis janvier 2022, l'Eurométropole de Strasbourg déploie une ZFE-mobilité, pour une année pédagogique. A compter du 1^{er} janvier 2023, les véhicules ayant une vignette Crit'Air 5 ou sans vignette, seront interdits de circulation dans les communes de l'Eurométropole.

Afin de relayer les préoccupations des familles auprès des élus, l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin (Udaf 67) a mené une consultation flash en ligne du 9 au 20 novembre 2022, auprès du réseau des associations familiales et de ses partenaires.

L'objectif était de mieux connaître les habitudes de déplacement des familles et leurs besoins dans le cadre de la mise en place de la ZFE-mobilité.

Nous vous présentons ci-dessous les résultats de ce sondage.

I. Les habitudes et besoins de déplacement

Nous avons interrogé les familles sur leurs habitudes de déplacement, en distinguant les habitants de l'Eurométropole et ceux qui résident hors de l'Eurométropole.

Les répondants :

Le questionnaire a recueilli 187 réponses.

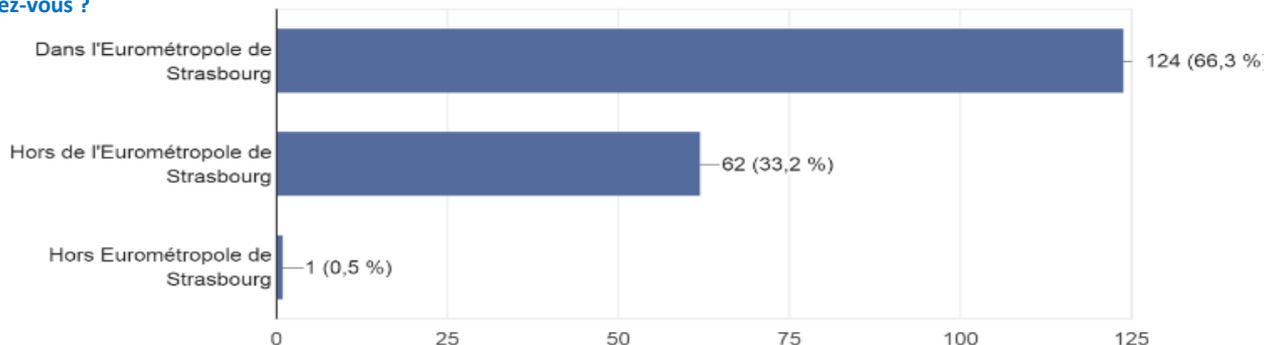
La majorité des répondants (66%) habite une commune de l'EMS.

Ils se situent pour la plupart dans la tranche d'âge des 45-65 ans. Peu de jeunes ont répondu (moins de 5%). La majorité est en couple (marié.e/pacsé.e/union libre).

Un peu moins de la moitié des répondants a des enfants à charge (46%). Parmi eux, on note une répartition à peu près égale du nombre d'enfants (un peu plus d'1/3 ayant 1 enfant ; 1/3 ayant 2 enfants et 1/3 ayant 3 enfants et plus).

Concernant leur situation professionnelle, plus de 60% des répondants sont actuellement en activité professionnelle. Notons qu'un tiers des personnes est à la retraite.

Où habitez-vous ?



Les modes de déplacement :

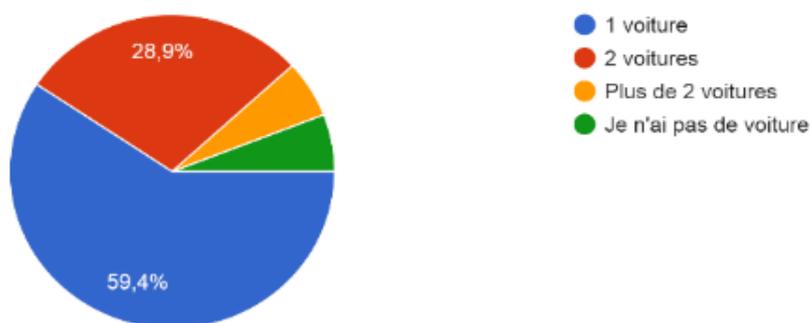
Nous avons interrogé les usagers sur leurs moyens actuels de déplacement, avec un focus sur les informations relatives à leur véhicule (s'ils en possèdent un).

Voici ce qui peut être relevé :

La grande majorité (97,8%) est titulaire du permis de conduire.

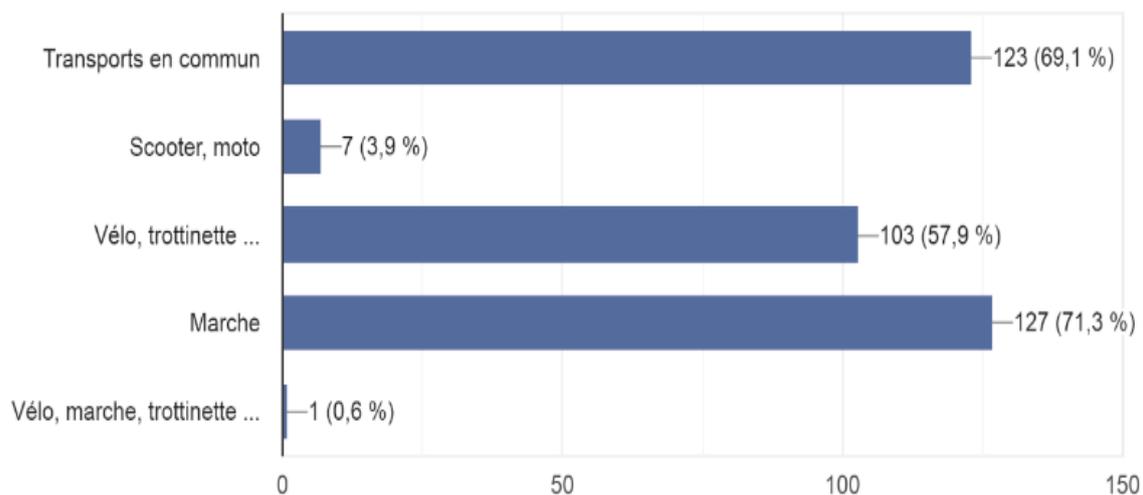
Près de 60% des répondants possèdent une seule voiture, cependant près d'un tiers en possède 2.

Actuellement, possédez-vous ?



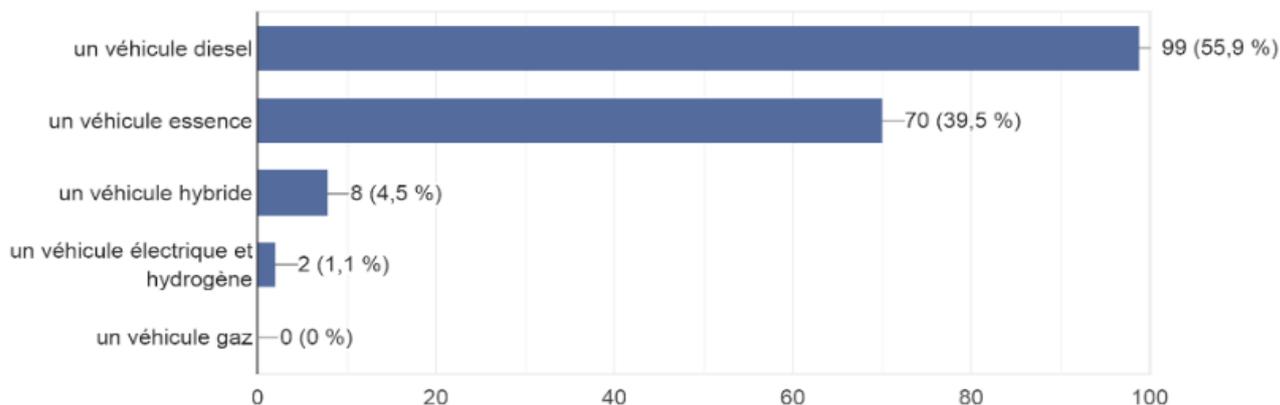
Les répondants utilisent aussi pour la plupart d'autres modes de déplacement, telle que la marche à 71%, les transports en commun à 69% ou les 2 roues à près de 60%. La marche est tout aussi prédominante que les transports en commun.

Quels sont vos autres moyens de déplacement ?

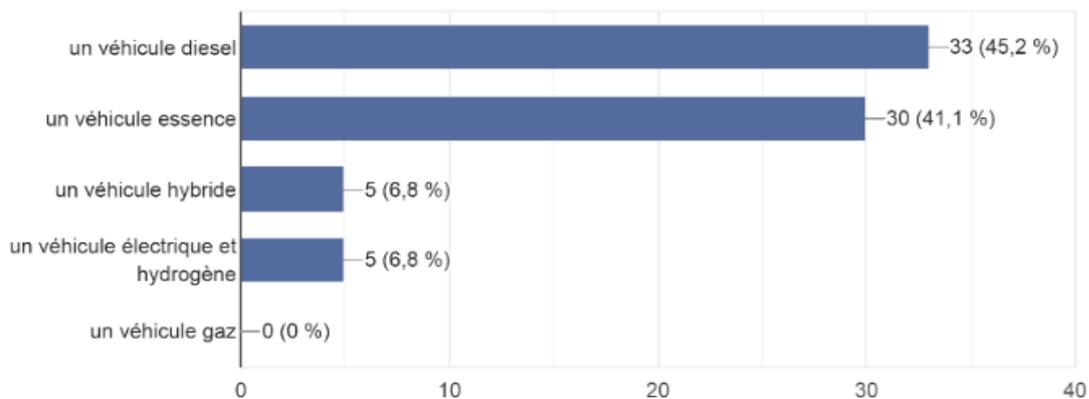


Concernant les véhicules personnels

Votre véhicule 1 est



Votre véhicule 2 est



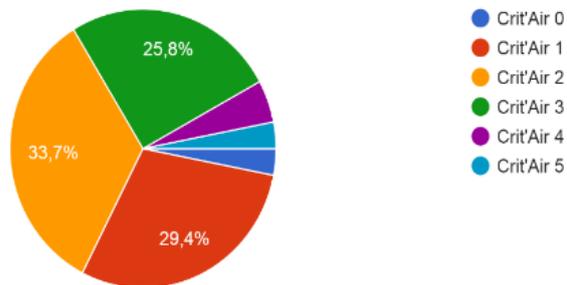
Les véhicules cités ont majoritairement un moteur diesel avec près de 66% contre environ 40% pour les véhicules essence, ce qui n'est pas négligeable. On remarque que très peu de personnes ont actuellement un véhicule hybride ou électrique.

A noter que la majorité de véhicules est récente.

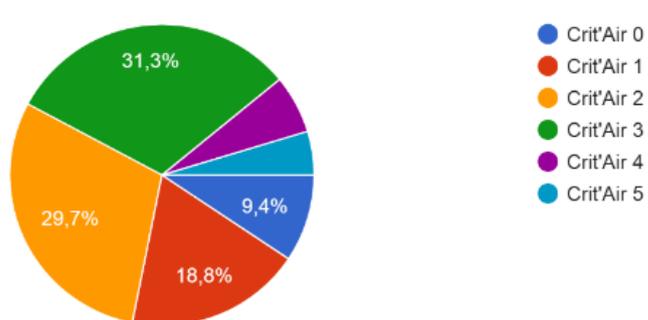
Dans l'ensemble, les usagers ont déjà demandé la vignette Crit'Air pour leur(s) véhicule(s).

Plus de 50% des véhicules concernés ont une vignette Crit'Air 2 et 3, donc un véhicule qui sera à remplacer dans les 2 ans à venir (pour plus d'un quart des répondants ayant une vignette Crit'Air 3) ou 5 ans à venir (pour un tiers des répondants).

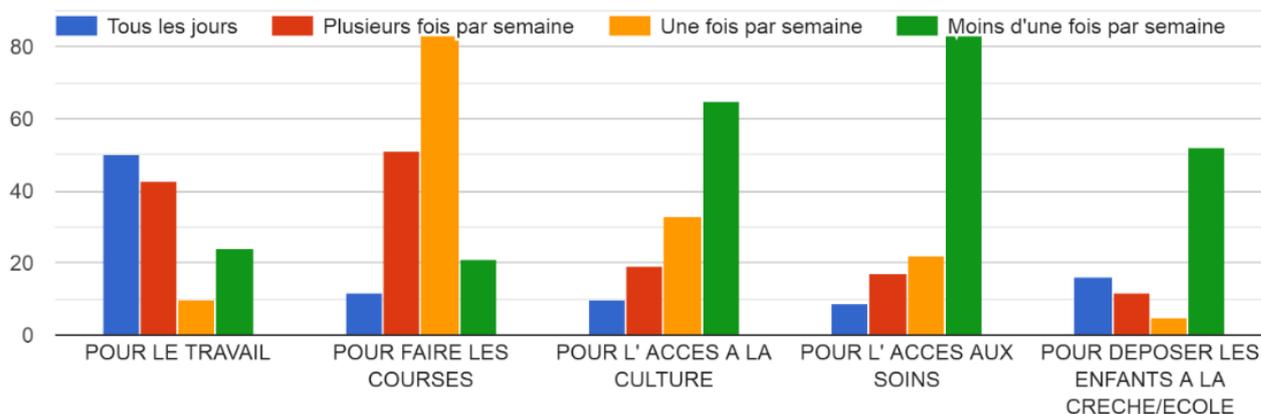
Quelle est la vignette Crit'Air de votre véhicule 1 ?



Quelle est la vignette Crit'Air de votre véhicule 2 ?



A quelle fréquence utilisez-vous votre ou vos véhicules ?



De manière générale, les répondants utilisent leur(s) véhicule(s) plus d'une fois par semaine, pour se rendre sur leur lieu de travail, faire leurs courses, accéder aux lieux de culture, de soins ou déposer les enfants à la crèche/école.

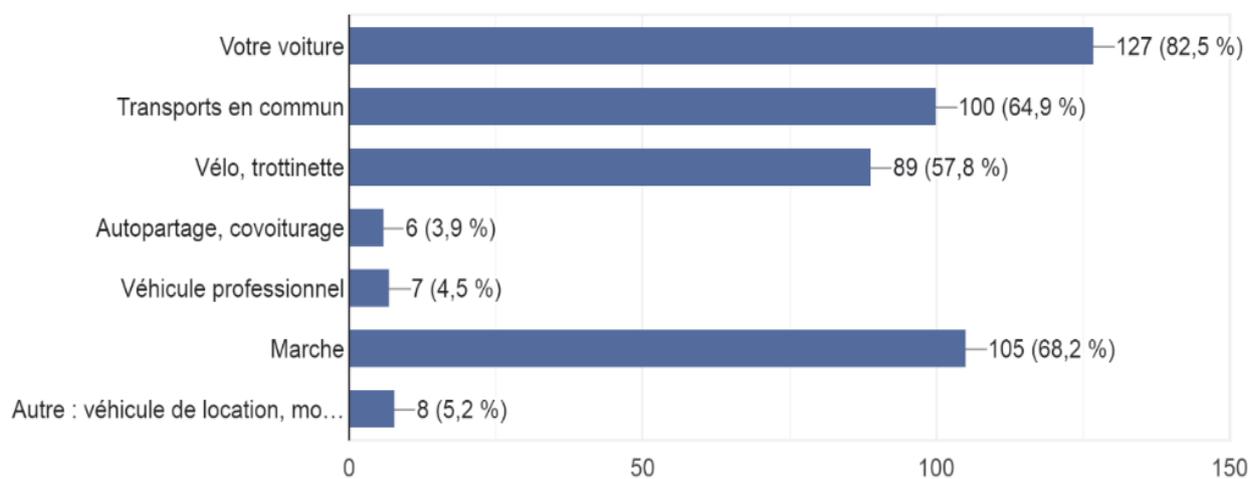
I.1 POUR LES HABITANTS DE L'EMS

Les modes de déplacement

Les déplacements en voiture représentent la part la plus importante pour les déplacements, avec 82% de réponses.

Au sein de l'EMS, 68% des usagers pratiquent également la marche, s'ensuit l'utilisation des transports en commun puis des 2 roues non motorisées.

Quel(s) modes de transport utilisez-vous ?

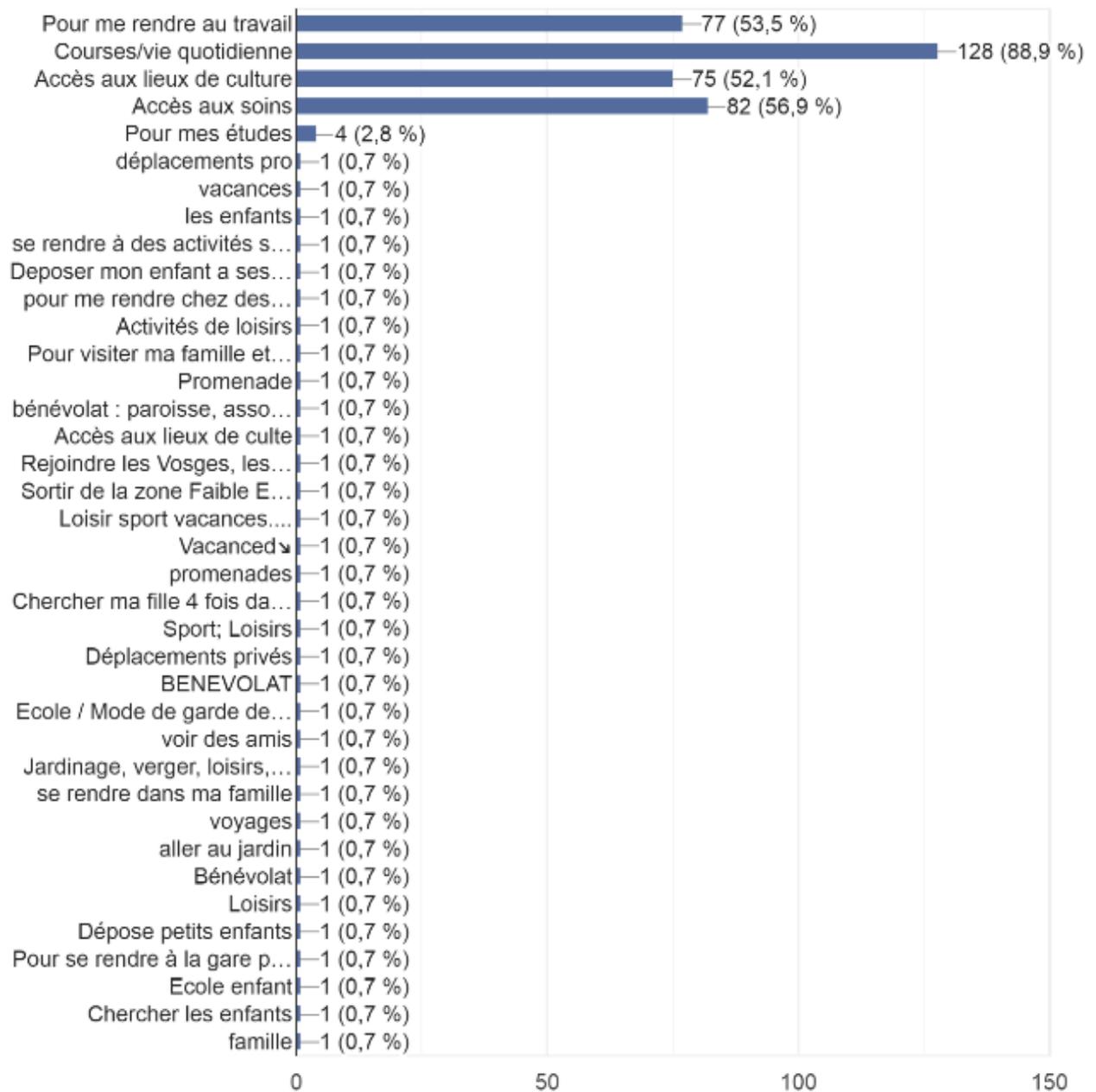


Les motifs de déplacement :

Les 4 motifs principaux de déplacement avec son véhicule personnel :

- **Courses/vie quotidienne (près de 89%)**
- **Accès aux soins (près de 57%)**
- **Trajet domicile-travail (53.5%)**
- **Accès aux lieux de culture (52%)**

Les usages de la voiture personnelle



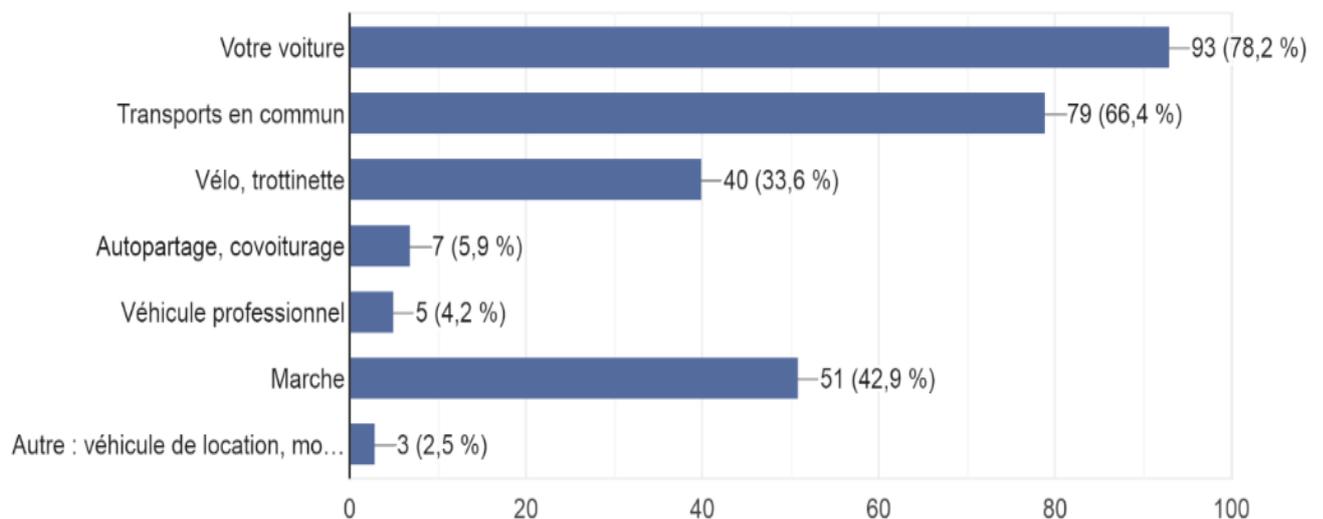
Pour les transports en commun et autres moyens de transport, ce sont les mêmes motifs principaux qui ressortent.

I.2 POUR LES HABITANTS HORS EMS

Les modes de déplacement

La voiture reste le transport privilégié pour se rendre et/ou circuler au sein de l'EMS, avec 78% des usagers qui déclarent l'utiliser. Les transports en commun sont également très prisés avec 66% des personnes y ayant recours. La marche occupe une place importante (42% des répondants) et en 4^e position nous retrouvons les 2 roues non motorisées (près de 34%).

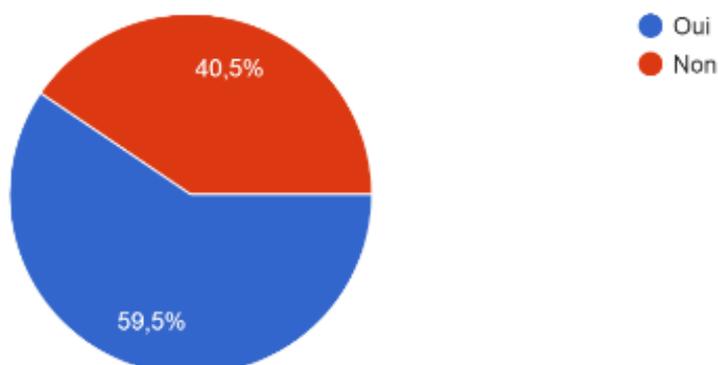
Quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre et/ou circuler au sein de l'EMS



Sur l'utilisation des autres modes de transport :

Plus de 50% des répondants affirment qu'ils n'auront pas de difficulté pour rejoindre l'EMS en utilisant les transports en commun. Toutefois 40% répondent par la négative, ce qui peut nous amener à nous questionner.

Les transports en commun ou alternatifs vous permettront-ils de vous rendre à l'EMS sans grande difficulté ?



En effet, plusieurs points ressortent du verbatim : le peu ou pas assez de transports en commun, une amplitude horaire insuffisante, perte de temps, stress, fatigue, en particulier en cas de grève, certaines personnes utilisant plusieurs modes de transport sur un même trajet. A aussi été évoquée la difficulté

Quelques extraits :

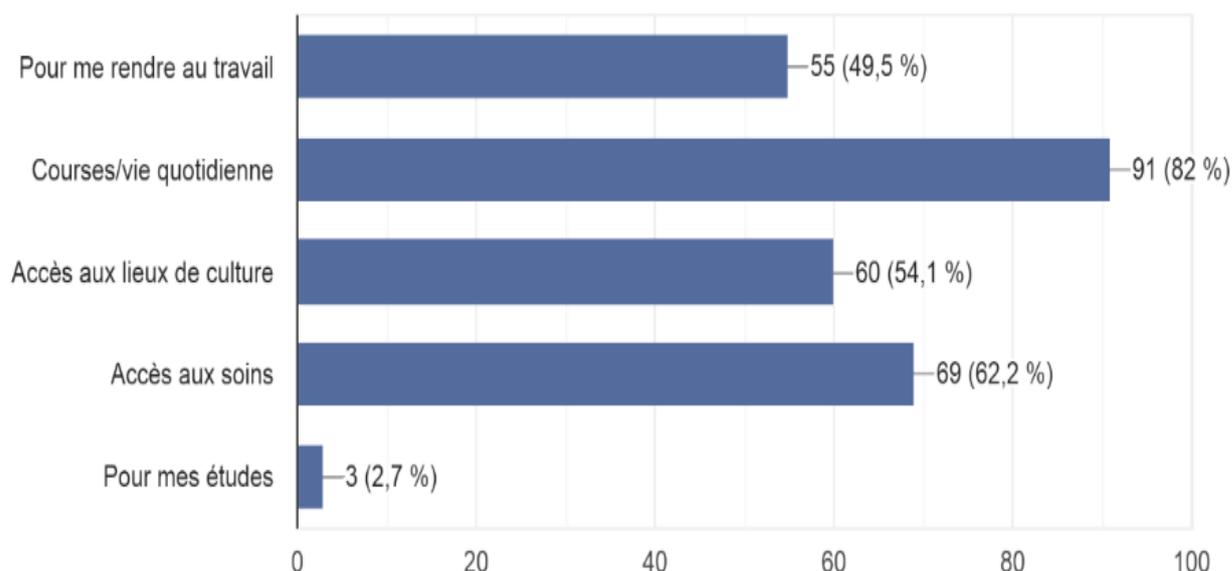
- **« Utilisation des moyens de transport en commun; cependant, vu les horaires, les changements de mode et de stations, perte de temps importante. »**
- **« Pour me rendre sur mon lieu de travail, j'ai 25min de voiture (personnelle) + 20min de tram + 5min à pied. Je fais ça tous les jours. Hors travail, j'utilise essentiellement ma voiture personnelle pour toutes les tâches quotidiennes : courses, accès aux soins, salle de sport... »**
- **« Conjoint en situation de handicap que je véhicule tous les jours »**
- **« En raison de problèmes de santé je suis dépendante de ma voiture »**

des personnes en situation de handicap, âgées, malades, pour utiliser ce mode de transport.

Les motifs de déplacement :

Les 4 motifs principaux de déplacement avec son véhicule personnel : la nécessité d'utiliser son véhicule pour effectuer les courses reste importante (82% des répondants). S'ensuit en seconde position l'accès aux soins, puis la culture et en 4^e position nous retrouvons le trajet pour se rendre au travail (50% des motifs de déplacements).

Les usages de la voiture personnelle



Pour les transports en commun et autres modes de déplacement, on retrouve ces 4 motifs principaux.

Que ce soit donc pour les habitants de l'EMS ou hors EMS, ce sont toujours les mêmes motifs principaux de déplacement qui sont invoqués. Notons que l'accès aux soins représente une raison importante de déplacement.

On constate que l'utilisation de la voiture reste centrale dans les modes de déplacement. La proportion de personnes (plus de la moitié des répondants) qui devra changer de véhicule dans les 5 ans est importante, ce qui nous interroge sur leurs capacités à faire face à ce changement.

II. Les impacts de la ZFE-mobilité

II.1 Les avis mitigés des répondants

Nous avons demandé aux répondants ce qu'ils pensent de la mise en place de la ZFE-mobilité.

Les témoignages montrent la perplexité des usagers. Quelques répondants jugent cette mesure tout à fait nécessaire et positive. Les autres, dans leur majorité, ne sont pas forcément hostiles à la mise en place de mesures pour améliorer la qualité de l'air, mais estiment que la restriction de circulation n'est pas la mesure la plus appropriée :

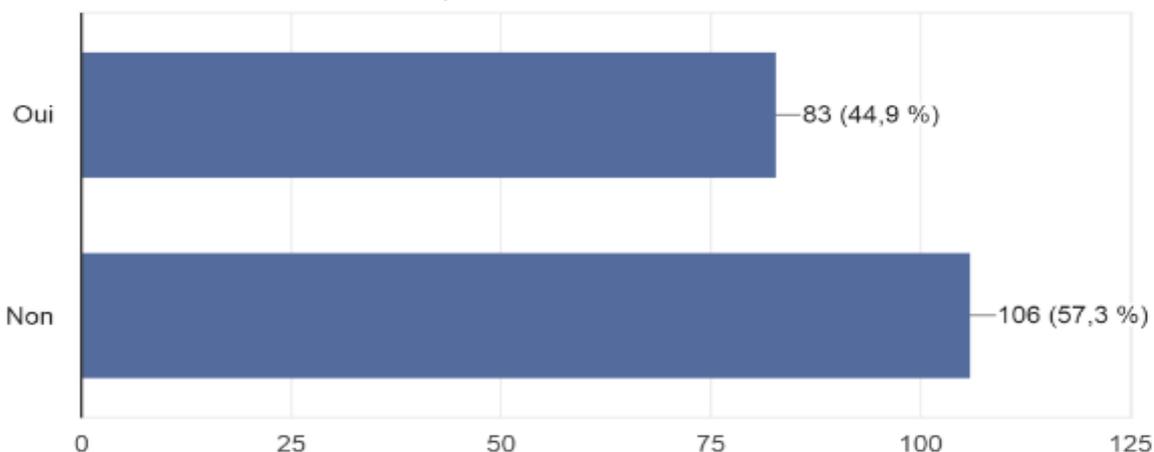
- Parce qu'elle pénalise les ménages, en particulier les plus modestes.
- Plusieurs personnes citent l'insuffisance des aides mises en place, comme par exemple ces commentaires : « *Même avec une aide ou une prime, il est impossible de changer (surtout au vu des prix et de leur augmentation dans tous les domaines) donc impossible de changer de véhicule. Faire un crédit, en l'état actuel des ressources, impossible etc... Leur véhicule passant pourtant les contrôles techniques car véhicule bien entretenu.* »
« *Il n'y a pas assez d'aides existantes pour les travailleurs qui dépassent les barèmes. Aussi il faut investir dans un véhicule à plus de 20000 € ce que tous ne peuvent pas se permettre...* »
- Parce qu'ils pensent qu'il faudrait d'abord s'attaquer à d'autres sources de pollution atmosphérique (activité des entreprises, transport de marchandise...) et que la ZFE-mobilité aura un impact limité. Idée que d'autres mesures peuvent être mises en place « *moins injustes socialement* ».
- Par ailleurs, plusieurs répondants trouvent problématique de mettre au rebut des véhicules qui fonctionnent encore correctement et estiment que cela sera aussi source de pollution.
- Ils soulèvent la difficulté pour les personnes habitant hors de l'EMS
- Ils souhaiteraient que le réseau des transports en commun soit plus étoffé, plus accessible

« Cette mesure restreint fortement certains déplacements qui ne peuvent pas être remplacés par autre chose, tirer une remorque pour aller en déchèterie, entretien de verger, entretien de forêt, déplacements avant ou après certaines heures, aller d'un village de l'EMS à un autre sans mode de transport en commun, se déplacer pour transport occasionnel de charges lourdes ou encombrantes, bénévolat (je suis membre de plusieurs associations) ... » Extrait de témoignage

II.2 Connaissance des aides mises en place et recours à ces dernières

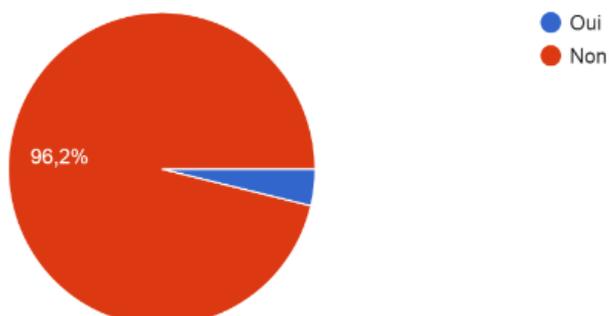
Plus de la moitié des répondants (57,3%) n'a pas connaissance des aides mises en place dans le cadre de la ZFE-mobilité : **« Je suis en faveur de ces mesures, je pense cependant qu'un accompagnement est nécessaire, je n'étais au courant d'aucune des mesures financières mises en place par l'état. Il serait bien d'informer les habitants individuellement, par des courriers dans les boîtes aux lettres par exemple ou grâce à un mailing adapté. »**

Avez-vous connaissance des aides mises en place dans le cadre de la ZFE ?



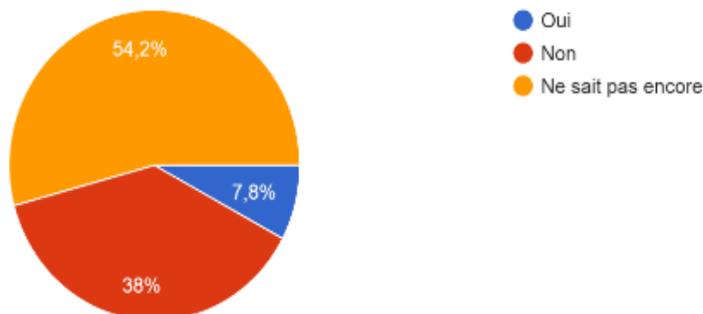
De manière logique, seule une minorité (Moins de 4%) a fait appel à des aides pour l'instant (Aide pour l'achat d'un véhicule à assistance électrique, aide à la conversion).

Avez-vous déjà bénéficié d'une de ces aides ?

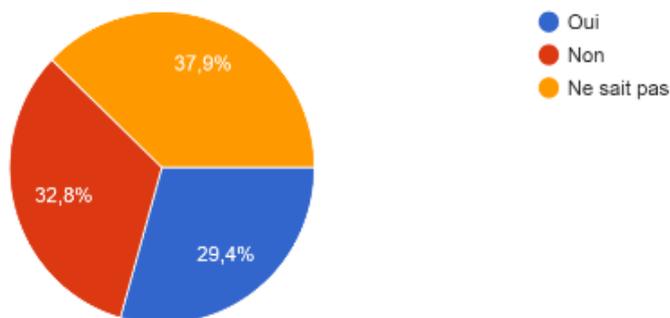


Les répondants ajoutent pour près de 40% qu'ils ne solliciteront pas ces aides. Plus de la moitié ne se prononce pas à ce sujet. Toutefois, près d'un tiers envisagerait de solliciter un accompagnement sur les aides proposées. Un autre tiers répond ne pas vouloir d'accompagnement et un peu plus du dernier tiers ne se prononce pas à ce sujet.

Envisagez-vous de faire appel à ces aides ?



Pour solliciter ces aides, auriez-vous besoin d'un accompagnement ?



En terme d'information, notons que **70% des répondants ne savent pas qu'il existe des dérogations dans le cadre de la mise en place de la ZFE-mobilité.**

A la question « *Envisagez-vous de changer de véhicule dans le cadre de la mise en place de la ZFE-mobilité ?* », la majorité déclare ne pas avoir ce projet, quand 23% des répondants ne savent pas encore.

Parmi les personnes ayant répondu NON, près de la moitié (48%) a un véhicule qui possède une vignette Crit'air autorisée.

Pour autant, 31% des personnes déclarent ne pas avoir les moyens de changer de véhicule. Un petit nombre de personnes envisage de déménager hors de l'EMS.

Les autres raisons invoquées renvoient aussi à des questionnements sur la véritable utilité écologique d'un remplacement de voiture.

Parmi les personnes qui envisagent de changer de véhicule, **près de 70% projettent de contracter un crédit, en plus de solliciter les aides existantes.**

II.3 Les impacts sur la vie quotidienne

Le budget est au centre des préoccupations. Les répondants se questionnent à ce sujet et supposent même ne plus se rendre à l'EMS pour l'accès à la culture, aux soins, visiter la famille. Certains ont peur de perdre leur travail, en étant dépendants des transports en commun, surtout en période de grève ou retards. Certains craignent une perte de liberté. D'autres posent la question de l'accès à certains lieux pour les personnes en situation de handicap ou âgées, qui ont peu d'alternative en-dehors de la voiture. **En définitive, une majorité des répondants craint des complications dans la gestion de leur vie quotidienne et un accès plus restreint à l'EMS.**

Une minorité estime qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur leur vie quotidienne et salue le bénéfice pour la qualité de l'air.

Par ailleurs, l'allongement du trajet domicile-travail est source de beaucoup de préoccupations. Certaines personnes s'interrogent sur la compatibilité de leurs horaires de travail avec l'utilisation des transports en commun.

Quelques témoignages :

« Moins d'accès à la culture, des journées plus longues si trajet augmenté par les transports ou marche, réduction du temps passé en famille et impact dans la qualité de vie personnelle, plus possibilité de venir en aide au parent vieillissant à accompagner dans leurs démarches et soins. »

« Ça va allonger mon temps de trajet de travail (1h actuellement > 2h), ce qui aura un impact sur mes frais de garde des enfants et mes possibilités de les emmener aux activités extra-scolaires + le temps des courses, qui va être dépendant des horaires des bus. Je serai plus à la merci des grévistes des transports en commun ! »

« Je trouve inadapté l'interdiction de circulation au sein de l'EMS des véhicules qui ne rentrent pas dans les critères de la ZFE. Il me semble qu'il serait plus pertinent de participer financièrement au remplacement de ces véhicules (avec butée de 2 ans) plutôt que de les interdire de circulation. »

II.4 Les besoins et propositions des familles

Manifestement, comme il en a été question ci-dessus, les aides et les mesures d'accompagnement des usagers paraissent dans leur globalité encore méconnues, malgré la communication qui a pu être faite.

Les besoins exprimés :

- ✓ Des transports en commun « fiables », flexibles. Quelques personnes suggèrent la gratuité ou une tarification plus avantageuse des transports.
« Plus d'horaires de bus et des lignes plus directes qui relient mon village au centre de Strasbourg, au centre commercial à proximité et au centre d'activités de mes enfants. De garantir un service minimum pour pas me retrouver piégé par les grèves et perdre des journées de travail ou rentrer trop tardivement pour récupérer mes enfants. »
- ✓ **Des aides financières**, notamment pour les personnes qui se situent au-dessus des plafonds de revenus
- ✓ Un accompagnement/conseil pour un changement de véhicule + information sur les aides disponibles

Des propositions :

- *« Juste pour faire les courses par exemple afin de faciliter les familles à faire leurs courses avec leur véhicule au crit'air interdit. »*
- *« Développer aussi des taxis collectifs de proximité »*
- *« Faire les transports en commun gratuits pour les résidents de l'Eurométropole. »*
- *« Une réflexion pour une zone intra-muros de l'EMS me semble nécessaire. »*
- *« Pensez aux Gens du voyage, qui n'ont pas d'autres moyens que la voiture ou un utilitaire pour tracter leur caravane. Bien souvent, ce sont des véhicules achetés avec nos faibles moyens financiers et qui ne correspondent pas aux critères de la ZFE. »*
- *« Laisser les voitures en circulation jusqu'à ce qu'elles ne soient plus en état de rouler et laisser les gens envisager et budgéter leur changement de véhicule sur des délais bien plus longs! C'est une mesure contre les personnes résidant hors EMS. »*
- *« Développer les pistes cyclables en milieu rural et les sécuriser davantage, revêtements défectueux ou dangereux par endroit pour l'accès à l'entrée en zone eurométropole. Et améliorer la sécurité des utilisateurs des pistes cyclables; cyclistes, marcheurs, animaux de compagnie... »*

En résumé

Dans leur ensemble, les familles interrogées ont le souci du respect de l'environnement et de la qualité de l'air. Malgré tout, la mise en place de la ZFE-mobilité aura un impact sur l'organisation et la vie quotidiennes des familles.

La question financière est au centre des préoccupations, bien que des aides soient mises en place. Pour beaucoup, ces aides sont peu connues. Il ressort un grand besoin d'information et d'accompagnement pour la mise en place des changements demandés par cette mesure. Les familles s'inquiètent, ne savent pas encore ce qu'elles envisagent de faire.

L'Udaf 67, suite à ces témoignages, se soucie de l'impossibilité pour certaines familles de bénéficier d'aides à hauteur de leurs besoins et du creusement des inégalités que cette mesure pourrait générer.